
**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU GIP GRADES ESEA NOUVELLE AQUITAINE
N° 2018/CA004 EN DATE DU 16 MARS 2018**

Objet : Adhésion à l'AMPA

Le 16 mars 2018, le Conseil d'Administration légalement convoqué s'est réuni sous la présidence Monsieur Hervé DELENGAIGNE.

Au cours de cette délibération, il a été proposé d'adhérer à l'AMPA.

L'AMPA développe la coopération entre les acheteurs publics qui ont choisi de s'inscrire dans une démarche de mutualisation de moyens et de performance économique.

Pour simplifier l'achat public, elle met à leur disposition une plateforme de dématérialisation des Marchés Publics « DEMAT » ainsi qu'une centrale d'achats publics « CAPAQUI ».

Après délibération, les Membres du Conseil d'Administration :

- Autorisent la Directrice, Noëlle SAINT-UPERY à procéder à l'adhésion du GIP GRADES ESEA NOUVELLE AQUITAINE auprès de l'AMPA permettant de participer à la vie de l'Association et d'accéder à la centrale d'achats publics CAPAQUI ;
- Autorisent le paiement du montant de la cotisation annuelle s'élevant à 50 euros par an à majorer de l'option « Démat » calculée en fonction du nombre d'habitants du territoire.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.

Madame Noëlle SAINT-UPERY,
Direction ESEA NOUVELLE AQUITAINE



Monsieur Hervé DELENGAIGNE,
Présidence Conseil Administration

